



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **804-2021**, concernant l'utilisation de l'eau potable et abrogeant les règlements **382-1991** et **619-2009**, adopté lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le lundi 5 juillet 2021, entre en vigueur le 5 juillet 2021, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 5<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET 2021.**

René Charbonneau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 5<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021, entre 20 h 30 et 22 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021.*

René Charbonneau  
Directeur général et secrétaire-trésorier